

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 28 (1971)
Heft: 1

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouveaux timbres et cartes de vœux Pro Juventute

Les timbres

La mésange bleue, la huppe fasciée, le pic épeiche et le grèbe huppé ornent de leurs somptueuses couleurs les nouveaux timbres Pro Juventute. Richard Gerbig, le dessinateur qui les a créés, a fait preuve de talent et d'amour du détail. Nous sommes persuadés qu'ils ne plairont pas seulement aux philatélistes et aux amis de la nature, mais qu'ils seront appréciés de tous.

Les cartes de vœux

Pour illustrer nos cartes de vœux, nous avons cette fois fait appel à des «artistes» d'un genre tout particulier: aux enfants. Ce qui nous plaît le plus dans ces «œuvres», c'est leur spontanéité et leur authenticité. Les enfants savent si bien

Les timbres Pro Juventute sont édités depuis 1912. Ils ont été créés pour venir en aide aux enfants et aux familles en difficulté. Jusqu'à ce jour, plus d'un milliard de timbres Pro Juventute ont été vendus. Ils sont devenus le symbole d'activités multiples en faveur de la jeunesse suisse.



exprimer tout ce qui les touche. Nous souhaitons vivement que la série de cartes doubles ornées de dessins d'enfants connaisse le plus grand succès!

Les cartes-lettres ont été décorées de motifs floraux par Auguste Graf, et, pour ceux qui aiment les animaux, Ueli Schoop a créé de ravissants dessins pour les cartes doubles de petit format.

Les cartes de vœux Pro Juventute coûtent 2 fr. 50 la série (4 cartes avec enveloppes). On peut se les procurer auprès de tous les secrétariats de district de Pro Juventute.

Le carnet de timbres à couverture dorée

Le pic épeiche, motif du timbre de 30 ct., illustre la couverture dorée du carnet. C'est un gentil présent, à glisser dans une lettre ou à accrocher à un petit cadeau. Il contient 8 timbres de 10 ct., 8 de 20 ct. et 4 de 30 ct. Ils sont en vente aux secrétariats de district de Pro Juventute et aux services philatéliques des P.T.T.

Chez nous

Monsieur le rédacteur et cher confrère,

Au nom du service romand Jeunesse + Sport, je tiens à vous exprimer les plus vifs remerciements pour l'appui efficace que vous avez apporté à la réussite totale de la votation fédérale du 27 septembre dernier sur l'encouragement à la gymnastique et au sport, en formulant l'espoir que vous continuerez à soutenir toutes nos actions et à réserver un bon accueil à nos bulletins de presse.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes meilleures salutations confraternelles.

Vico Rigassi

Importantes déclarations de M. Willy Rätz,

vice-directeur de l'EPGS de Macolin et chef des services de l'EPGS.

Il n'est certes pas besoin de dire que l'issue de la votation fédérale du 27 septembre dernier sur le nouvel article 27quinquies de notre Constitution fédérale a été accueillie avec une très grande satisfaction à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin qui venait d'inaugurer, trois semaines auparavant, son nouveau bâtiment, trouvant ainsi l'espace vital dont elle rêvait depuis longtemps.

M. Willy Rätz, vice-directeur de l'EPGS et chef des services de l'Enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports, qui a eu une part prépondérante dans l'élaboration des textes de base du futur mouvement national de «Jeunesse + Sport», nous a fait les déclarations suivantes quant à la suite qu'aura le plébiscite du peuple souverain.

«L'actuel EPGS restera en vigueur, pour les garçons, jusqu'au printemps 1972, mais tous nos cours seront immédiatement modifiés et adaptés aux exigences de «Jeunesse + Sport» notamment pour la formation de monitrices et moniteurs. Le Conseil fédéral examine actuellement un projet de loi fédérale qui lui a été soumis et qui sera adressé aux fins de consultations aux gouvernements cantonaux, aux partis politiques du pays, aux fédérations et associations de gymnastique et de sport, aux organisations féminines et de jeunesse, aux autorités ecclésiastiques, etc. On estime que cette consultation écrite prendra environ trois mois si bien qu'en janvier 1971, le Conseil fédéral pourra mettre au point le texte définitif de la loi à l'intention des Chambres fédérales qui, dans leur session de mars 1971, désigneront leurs commissions respectives et attribueront la priorité de la discussion soit au Conseil national soit au Conseil des Etats. Les deux Chambres devraient examiner le texte de la nouvelle loi dans leurs sessions de juin et de septembre 1971. Dès ce moment courra le délai de trois mois pour le référendum facultatif. (Vue l'issue plébiscitaire de la votation fédérale du 27 septembre dernier, il est peu probable qu'il soit fait usage de ce droit démocratique au référendum.) On arrivera ainsi au début de 1972 et ce sera à ce moment-là seulement que la nouvelle loi fédérale, dont les bases constitutionnelles ont déjà été approuvées par le peuple souverain, pourra entrer en vigueur aussi bien en ce qui concerne la nouvelle organisation de l'enseignement de la gymnastique et du sport, bref de l'éducation physique, dans les écoles que le mouvement

de «Jeunesse + Sport» qui devrait devenir fonctionnel au plus tard le 1er avril 1972, pour le plus grand bien de notre jeunesse des deux sexes (et des jeunes étrangers domiciliés en Suisse également) et de la santé du peuple suisse tout entier.»

Un «Parcours Vita» à Fribourg

Lors de la séance du Conseil général du mardi 3 novembre 1970, la proposition d'installer à Fribourg un «Parcours Vita» a été acceptée et le Conseil communal souligne qu'il a déjà commencé l'étude du projet.

Une importante compagnie suisse d'assurances sur la vie a eu la lumineuse idée de créer, à l'intention de la population en général et surtout en faveur de tous ceux qui se préoccupent de se maintenir «en forme» ou d'améliorer leur santé, un «Parcours Vita» au sujet duquel il importe de fournir à nos lecteurs les informations indispensables. Cette réalisation ingénieuse, jeune et nouvelle, est une innovation sportive qui a, dès son début, mérité un succès très marqué.

Le but principal du «Parcours Vita» est d'attirer le plus de monde possible dans les forêts afin de profiter de la nature et du bon air et d'habituer chacun à se détendre, à se soumettre à quelques exercices physiques et à pratiquer un sport léger qui leur apportera bien-être et santé.

Je tiens tout d'abord à féliciter le Service des sports de la commune de Fribourg et tout particulièrement M. J.-C. Bardy, conseiller communal, Me Gaston Michel, député et conseiller général, lieutenant de préfet de la Sarine et M. Robert Gagniaux, responsable technique des installations sportives de la commune de Fribourg, d'avoir entrepris les démarches nécessaires en vue d'apporter cette nouveauté en faveur du «Sport pour tous» à Fribourg. Cette réalisation, qui est tout à leur honneur, démontrera combien ils ont à cœur de servir la communauté et de remplir une de leurs missions: développer le sport à Fribourg. M. André Vuilloud, inspecteur cantonal du sport, manifeste également son approbation enthousiaste à cette action qu'il connaît pour l'avoir pratiquée lui-même.

Mes félicitations vont également à cette compagnie d'assurances qui offre à sa clientèle, non seulement les avantages de son service de santé, mais qui pense encore et toujours à développer le bien-être physique de la population en général afin qu'elle puisse vivre mieux et plus longtemps.

Le public pourra ainsi profiter gratuitement, comme c'est déjà le cas dans près de 70 endroits de Suisse, des incontestables bienfaits que procure ce «Parcours Vita». Celui-ci consiste en une piste de 2 à 3 km, tracée en pleine forêt, au long de laquelle 20 exercices physiques différents devront être accomplis un certain nombre de fois, selon fléchage et affichage adéquats. Des engins simples et rustiques y sont installés; ils ne font courir aucun danger et peuvent être utilisés librement selon les capacités personnelles de chacun. Les sportifs chevronnés, venant parfaire leur entraînement, choisiront les efforts plus soutenus tandis que les «moins jeunes», les mères de famille et les enfants se contenteront

des plus faciles. Il suffit de rendre visite au «Parcours Vita» implanté dans la magnifique forêt du Chalet-à-Gobet s/Lausanne, le premier de Suisse romande, pour se rendre compte du succès qu'il remporte.

Souhaitons — c'est aussi là le vœu des milieux sportifs — que le premier «Parcours Vita» du canton puisse être inauguré à proximité de Fribourg et mis à la disposition du public dès le retour de la belle saison, au printemps 1971.

Cette bonne nouvelle ne manquera pas d'attirer l'intérêt dans d'autres chefs-lieux de districts ou localités importantes de chez nous.

L'idée du «Parcours Vita» bat son plein — Bravo à ses réalisateurs!

«La Liberté» de Fribourg

André Liaudat, président de la Fédération fribourgeoise d'athlétisme

Vive le sport individuel ... en forêt!

Une piste circulaire de 3 km permettra à chacun d'améliorer sa condition physique

Vive le sport individuel! Les Lausannois pourront s'y adonner tout à loisir et... en forêt. En effet, en septembre dernier, la Ville de Lausanne a terminé au Chalet-à-Gobet, suivant l'exemple biennois, la réalisation d'une piste circulaire de trois kilomètres environ, le long de laquelle sont fixés les instruments nécessaires à toutes sortes d'exercices de gymnastique.

Balisée de flèches noires sur fond bleu, qui indiquent la direction et le rythme de la course, la piste est jalonnée de vingt postes. A chacun d'eux un grand panneau présente à l'aide de croquis le détail des exercices à effectuer. Et ceux-ci, précisons-le, peuvent être répétés aussi longtemps que le permet la condition physique de celui qui s'y soumet!

Selon les capacités de chacun

Chacun peut accéder librement à cette piste. L'entraînement est individualisé et s'adapte aux besoins et aux capacités de chacun. Ce sont sans doute là les deux raisons principales, sans compter le plaisir d'être dans la nature, auxquelles est dû l'attrait qu'exerce ce genre d'entraînement — on l'a vu ailleurs — sur toutes les classes de la population. Y sont admis jeunes ou vieux, écoliers, familles, sportifs solitaires ou en groupes.

Le point de départ du parcours se situe à une centaine de mètres du collège du Chalet-à-Gobet, au bord de la plaine de Mauvernay.

Fruit de la bonne volonté générale

Il convient de souligner que le parcours a été réalisé en quelques semaines seulement grâce à la bonne volonté générale que le projet a suscitée dans la région.

C'est ainsi que la préparation de la piste elle-même et la construction des postes — ceux-ci, disons-le en passant, s'intègrent parfaitement bien dans le paysage forestier — ont été l'œuvre d'un groupe de jeunes gens de la maison d'éducation de Venes. Ce groupe a travaillé en étroite collaboration avec les employés du Service des sports et les bûcherons du Service des forêts.

Enfin, une dernière précision: il n'y aura pas de gardien. Cette piste, la première du genre à Lausanne où l'on envisage déjà d'en aménager une seconde à Vidy, est placée sous la seule sauvegarde du public. Reste à souhaiter qu'il sache en faire l'usage qui convient!

«Tribune de Genève»

Inauguration au printemps des nouvelles installations de Bois-Bougy

Maintenant qu'ils sont plus à l'aise sur les nouveaux courts de tennis de Bois-Bougy, les membres du Tennis-Club de Nyon se sont préoccupés des derniers aménagements des installations, qu'au printemps prochain on inaugurera solennellement.

Pour l'heure, et après une reprise en mains du club au début de la saison 1969, les adeptes du tennis — et ils sont nombreux, tant à Nyon que dans la région — bénéficient d'une belle parcelle de 11 000 m², mise à la disposition de la ville de Nyon, à la sortie côté Genève, non loin de la route Suisse.

Il faut dire que depuis des années, les courts de Prélaz étaient devenus insuffisants, et comme il n'était pas question de pouvoir en construire d'autres, cernés qu'ils sont par des immeubles, il fallait bien trouver une autre solution, d'autant plus rapide que le nombre des adhérents croissait et que pour disputer un set il fallait se lever tôt!...

Une fois la parcelle communale mise à disposition, il s'agissait bien sûr de recueillir les fonds que nécessitait une vaste entreprise: la construction et l'aménagement de huit courts, dont un en dur, susceptible d'être utilisé toute l'année, ainsi qu'un autre, central, entouré de gradins pouvant abriter 600

personnes. 600 000 fr. étaient donc indispensables, que l'on recueillit soit par crédits bancaires, soit par l'émission de parts sociales et aussi grâce à l'appui de certaines industries locales.

Quant au club-house qui est en cours d'aménagement, il pourra accueillir 500 personnes, mais permettra aussi aux membres de bénéficier de vestiaires et de douches, ainsi que d'une buvette de 80 m². Une petite salle pour le comité a également été prévue.

Dans une étape ultérieure, on a prévu l'infrastructure nécessaire. A plus longue échéance on envisage la création, à proximité des courts, d'un jardin d'enfants. Avec ses quelque 360 membres, le Tennis-Club de Nyon peut envisager avec sérénité un avenir que les jeunes, entraînés par Paul Blondel, et les meilleures raquettes du club sauront lui forger.

«Tribune de Genève» Paul Roch

Université de Dorigny: le sport indispensable

Quoi qu'en pensent ceux pour qui l'activité sportive étudiante demeure une question secondaire et subalterne, le sport est, de nos jours (et le sera de plus en plus) indispensable aux études à tous les degrés. Il est donc d'une importance évidente que l'Université de Dorigny soit dotée d'installations sportives à la mesure d'une activité qui touchera d'emblée plusieurs milliers d'étudiants. M. Claude Bucher, maître des sports de l'Université et de l'EPF de Lausanne, s'exprime ainsi à cet sujet:

«Telles qu'elles sont projetées actuellement, les installations sportives prévues à Dorigny répondront au but recherché. Les étudiants de notre Université et de l'Ecole polytechnique fédérale pourront dès lors pratiquer le ou les sports de leur choix, dans les conditions enfin les plus favorables. Nous aurons des terrains de sport, une salle omnisports pour les championnats de toute sorte organisés dans le cadre universitaire, des salles réservées à tel ou tel sport qui requiert une installation particulière. Nous disposerons également de places sèches et de tennis qui, actuellement, font cruellement défaut à l'Université. Facteur primordial, nous serons au bord du lac, ce qui nous permettra de développer d'une façon très sérieuse les sports nautiques qui attirent toujours davantage la jeunesse étudiante. Nous prévoyons de continuer l'exploitation de notre école de ski nautique, de l'école de voile, nous désirons, bien entendu, développer parmi les universitaires la pratique de l'aviron (en collaboration avec les clubs lausannois de ce sport) et de la plongée sous-marine dont le nombre des adeptes s'accroît chaque année. Je pense donc que Dorigny, située à proximité du magnifique parc Bourget, offrira toutes les possibilités d'éducation sportive moderne aux futurs étudiants.

«Je dis «futurs étudiants» parce que, malheureusement, on ne peut encore donner actuellement aucune date de réalisation... Le plan directeur a été établi d'une façon précise, en tenant compte des besoins actuels et des besoins futurs qui furent l'objet d'une étude très sérieuse, cette dernière tenant notamment compte des données statistiques d'autres universités suisses, allemandes, etc. La prospective a été faite de manière irréprochable. Le Bureau universitaire de Dorigny procède maintenant à l'étude des plans détaillés, en collaboration avec le Service des sports de la ville de Lausanne. Nous espérons donc que le centre sportif sera réalisé parallèlement aux constructions de la nouvelle Université.»

Seule la réalisation de ce centre sportif peut, en effet, répondre aux exigences d'une Université moderne, acquise au principe que le sport doit désormais faire partie intégrante des études.

«Gazette de Lausanne»

Vingt-cinq nouveaux «courts» à Genève d'ici l'an prochain

On n'apprendra rien à personne en disant combien est grande à Genève la pénurie de courts de tennis. Pour quelque 5000 pratiquants (dont un millier de juniors), les clubs ne disposent que de 71 emplacements de jeu alors qu'il en faudrait deux fois plus, de l'avis même de M. Vaudaux, président du Groupement cantonal. Ce manque de surfaces adhoc entraîne un double inconvénient: des attentes interminables avant de pouvoir disputer un simple ou un double; un nombre d'heures insuffisant pour former des jeunes.

Ce n'est pas pour rien que, depuis nombre d'années, les clubs n'effectuent plus aucune publicité d'avant-saison. Ne refusent-ils pas quasi systématiquement de nouveaux membres?

Aussi applaudit-on à toute nouvelle initiative propre à améliorer une situation d'autant plus regrettable qu'en Suisse, le tennis n'est plus réservé à une classe privilégiée, mais est devenu un sport aussi populaire que bien d'autres. Certes, les courts genevois ne vont pas se trouver décongestionnés pour autant du jour au lendemain. Il existe néanmoins des signes précurseurs encourageants qui font que, d'ici un an environ, vingt-cinq nouvelles unités viendront s'ajouter aux existantes.

Du côté de Champel...

se sont terminés les courts du Pavillon des Sports de Champel, même s'ils ne remplacent que (en mieux) ceux de l'ancien. A signaler aussi le projet du TC Genève, lequel annonce pour la saison 71 dix courts, dont cinq couverts, dans la boucle de l'Arve, au-delà du Bout-du-Monde. Ceci pour palier à la démolition des emplacements de l'avenue Calas, mais avec un appréciable gain de six courts.

...et de celui de Meyrin

C'est du côté de Meyrin qu'il importe de se tourner, autrement dit vers cette rive droite encore plus prétéritée que la gauche dans le domaine tennistique. D'une part, les édiles de la Cité satellite entendant inclure neuf courts dans leur Centre sportif. D'autre part, le Racing-Club de Genève, de création toute récente, a mis en chantier une série de dix courts, dont les premiers étaient prêts au mois de juin. Quant à ses détails, il s'agit-là de l'entreprise la plus intéressante. Mais cette réalisation, due à M. Jacques Riond, l'est à

plusieurs autres titres encore. La moitié des courts sont en «dur». La diffusion de l'éclairage se fait de bas en haut, ce qu'on appelle «contre-plongée» en langage cinématographique. Quant à l'arrosage, il est automatique, avantage auxquels les tennismen sont particulièrement sensibles.

La nouvelle formule du Racing-Club Genève

Le Racing-Club a inauguré une formule nouvelle. Outre les courts, il propose à ses membres une piscine de 25 m sur 15, mais située à un palier différent afin d'éviter une préjudiciable dispersion du bruit. Un golf miniature, un «squash» (pour la pratique de cette pelote basque à l'anglo-saxonne) compléteront avec d'autres à-côtés ces installations. A n'en pas douter, celles-ci formeront un complexe comme il en faudrait plusieurs encore dans le canton pour répondre aux besoins sans cesse accrus des sportifs et de la santé.

«Tribune de Genève»

Ailleurs

8e congrès du groupement latin de médecine du sport

à Spa-Liège (Belgique) du 27 au 29 mai 1971

Thèmes

- «Le problème de la fatigue dans la pratique sportive» (Aspects cliniques et physiologiques — Adaptation cardio-respiratoire — Relations endocrino-métaboliques du système neuro-musculaire — Aspects psychologiques).
- «Lésions capsulo-ligamentaire du genou» (Biomécanique — Orientations physiopathologiques du traitement — Rééducation).
- «Problèmes médico-sportifs pendant la croissance» (Etude de la physiologie de l'effort pendant la croissance — Epreuves médico-sportives).
- «Mise au point du problème de la lutte contre le dopage chez le sportif» (Aspects pharmacodynamiques, pratiques, juridiques).

Droits d'inscription: participants: 1500 FB, accompagnants: 1000 FB.

Bulletins d'inscription à demander au:

Secrétariat permanent du 8e congrès du groupement latin de médecine du sport, 4, quai du Barbou, 4000 — Liège, Belgique.

Avec le championnat du monde en 1971 à Megève, le curling conquerra-t-il la France?

Le curling va-t-il enfin connaître un courant de popularité en France et se vulgariser? C'est du moins ce que les pratiquants et adeptes de ce sport de glace sont en mesure d'espérer pour les prochaines années. En effet, le Championnat mondial de curling 1971 se déroulera pour la première fois dans une station française, en l'occurrence Megève.

En France, le curling se pratiquait déjà avant la guerre de 1914 à Chamonix. Depuis 1930, quatre clubs — le Club des sports et le Sporting-Club de Megève, le Club des sports et le Hockey-club de Chamonix disputent régulièrement le championnat de France. Mais ce jeu est encore par trop ignoré des Français et considéré à tort comme un passe-temps de vieux messieurs qui jouent aux boules sur la glace à grand renfort de petits balais. En réalité, il s'agit d'un sport complet, d'origine écossaise, très ancien puisqu'il remonte à plus de 500 ans. Outre l'Ecosse et l'Angleterre où les clubs sont très nombreux, le Canada et l'Amérique ont donné à ce sport une ampleur nationale et plusieurs centaines de patinoires artificielles sont strictement réservées à la pratique du curling.

Retransmission en direct et en couleur

Les pays nordiques ont une réserve de très bons joueurs. Plus près de la France, la Suisse a, elle aussi, fortement divisé ce sport: plusieurs centaines de coupes y sont mises annuellement en compétition pour le plus grand profit touristique du pays.

Dans les Alpes françaises, la construction de nouvelles patinoires artificielles (Chamrousse, l'Alpe d'Huez, Voiron, St-

Gervais, les Carroz d'Araches) contribue au développement du curling mais ce n'est encore qu'un timide début.

Le championnat du monde de curling, organisé pour la première fois par un pays non anglo-saxon, sera peut-être un tremplin pour le lancement et la propagation de ce sport de glace en France.

Cette importante manifestation qui se déroulera du 14 au 21 mars prochain au Palais des Sports de Megève regroupera les équipes de l'Ecosse, du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, de la Suède, de l'Allemagne de l'Ouest, de la France et de la Suisse. Les joueurs, membres du jury et journalistes (dont 40 Américains) logeront à l'hôtel du Mont-d'Arbois, siège officiel du championnat. L'organisation prévoit en outre la retransmission en direct et en couleur par la télévision des matches sur les chaînes canadiennes, américaines et écossaises.

Excellente opération touristique

Le comité placé sous la présidence de M. le Bescond, maire de Megève et du Dr Mure, président du Comité de curling français, se trouve d'ores et déjà confronté à des problèmes épineux, entre autres, le décalage horaire considérable par rapport à l'Amérique, qui conditionnera toute l'organisation, puisque les matches seront retransmis en direct; (n'oublions pas que lorsque l'horloge marque 12 heures à Paris, il est 7 heures à New York et 4 heures à San Francisco). Malgré ces obstacles «le jeu en vaut la chandelle». Renommée et clientèle sont deux cadeaux de choix que ce tournoi mondial 1971 va offrir à Megève et la France entière. Précisons qu'une certaine clientèle étrangère adepte du curling, choisit traditionnellement son lieu de vacances en fonction de la pratique de ce sport. Ce sera donc sur le plan touristique, une excellente opération pour Megève.

«Tribune de Genève»

Miche Crousse

Plaidoyer pour l'éducation physique

I. Une discipline enfin autonome?

Les activités physiques et de plein air ont à partir de 1969 une place importante dans les horaires de l'école primaire, puisque deux après-midi par semaine leur sont consacrés. Cela signifie-t-il que l'éducation physique est enfin considérée comme un élément essentiel dans la formation des jeunes? Jusqu'à présent, nombreux sont les secteurs qui ont cherché à annexer les activités physiques et se sont arrogé le droit de les définir et de les régenter.

En tête, l'armée. De tout temps les activités physiques ont été considérées comme une préparation militaire. De Sparte à la Prusse. Et les exemples historiques où le sport a été utilisé comme un moyen d'embrigadement de la jeunesse dans une visée nationaliste, raciste ou guerrière sont légion. Le champion peut alors être exploité comme une source de prestige et comme le porte-drapeau d'une idéologie politique. Une telle canalisation insidieuse des individus au nom d'une éthique prétendue sportive offre trop d'outrancières illustrations récentes, de Mussolini à Hitler, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur cet asservissement du sport. Voué aux gémonies, le versant éducatif est méprisé au profit du versant physique, que l'on tente, lui, de vouer aux hégémonies.